

Un réseau de chauffeurs bénévoles - Un service de Taxistop - La centrale des moins mobiles

Diapositive 1 : La centrale des moins mobiles

Un réseau de chauffeurs bénévoles

Un service de Taxistop

Diapositive 2 : Le projet

Photo 1 : un chauffeur bénévole aide une utilisatrice à sortir d'un véhicule

Le BUT d'une Centrale des Moins Mobiles:

- Permettre aux personnes dites «Moins Mobiles» de sortir de leur isolement social
- Comment? Par le soutien de chauffeurs bénévoles

Diapositive 3 : L'utilisateur

Photo 2 : Une utilisatrice, qui est assise à l'arrière d'un véhicule, sourit.

- Deux conditions pour être membre :
 - Disposer de revenus limités, max 2 fois le RIS:
 - cohabitants: 2*€ 544,91
 - isolés: 2*€ 817,36
 - famille monoparentale avec enfants: 2*€ 1089,82
 - Être moins mobile

Diapositive 4 : L'utilisateur

- Une condition pour le trajet:
 - Ne pas pouvoir accéder aux transports en commun facilement pour le trajet en question
 - également difficultés temporaires de déplacement , ex: époux à l'hôpital, épouse n'a pas le permis
- Pour quelles destinations?
 - Raisons sociales: visite familiale, courses, démarches administratives à la commune,...
 - Les déplacements ne se limitent pas à l'entité de la commune
- Les demandes
 - minimum 2 jours ouvrables à l'avance

Diapositive 5 Le chauffeur

- Activité non rémunérée : rétribution jusqu'à 0,34 €/km
- Temps libres
- Voiture personnelle
- Assurance en ordre
- Joignable par téléphone

Un réseau de chauffeurs bénévoles - Un service de Taxistop - La centrale des moins mobiles

Diapositive 6 La cellule administrative

- Elle est gérée par:
 - Le CPAS
 - La commune
- Elle choisit ses heures d'ouverture
- Elle doit être joignable téléphoniquement
- Rencontre et choisit les futurs chauffeurs
- Encode les disponibilités des chauffeurs et les trajets
- Reçoit les demandes
- Accorde les trajets aux chauffeurs

Diapositive 7 : Les CMM aujourd'hui

Photo 4 : un homme et une femme regardent une carte routière et se sourient

Diapositive 8 : Les CMM aujourd'hui

Carte 1 : répartition des CMM en Belgique

Les CMM en Belgique

- 73% des communes flamandes
- 20 communes en Wallonie
- 3 communes à Bruxelles

Diapositive 9 : Quelques chiffres en 2015

En Wallonie et à Bruxelles :

- 750 membres
- 177 chauffeurs
- 8.182 trajets
- 263.068 kms parcourus

En Flandre :

- 33.620 membres
- 2.767 chauffeurs
- 345.493 trajets
- 9.350.000 km parcourus

Diapositive 10 : Les CMM en Wallonie et à Bruxelles

13 CMM couvrant 23 communes

- Houyet (2008)
- Jette (2009)
- Lessines (2010)
- Namur (2012)
- La Bruyère (2012)
- Mobilesem (2013)

Un réseau de chauffeurs bénévoles - Un service de Taxisstop - La centrale des moins mobiles

- Uccle (2014)
- Châtelet (2014)
- Watermael-Boitsfort (2015)
- Chastre (2015)
- Tubize (2015)
- Court-Saint-Etienne (2015)
- Sombreffe (2015)

Diapositive 11 : 2 graphiques en bâtonnets

Graphique 1 : en 2015, nombre de km parcourus par région – comparaison Bruxelles et Wallonie.

Pour Bruxelles, c'est 20.000 km et pour la Wallonie, c'est 230.000 km.

Graphique 2 : en 2015, nombre de membres par région – comparaison Bruxelles et Wallonie

Pour Bruxelles, c'est 175 membres et pour la Wallonie, c'est 530 membres.

Diapositive 12 : Membres en Flandre

33.330 membres en 2014

Diapositive 13 : Chauffeurs en Flandre

2767 chauffeurs en 2014

Diapositive 14 : Trajets en Flandre

345.493 trajets en 2014

Diapositive 15 : nombre de Km parcourus en Flandre

9.352.299 kilomètres parcourus en 2014

Diapositive 16 : Les assurances

Photo 5 : un homme et une femme regardent une carte routière et se sourient

Diapositive 17 : Assurances souscrites

Par Taxisstop sous le nom de la CMM

- Assurance Responsabilité Civile
- Assurance Omnium (0,038€ de la rétribution)
- Assurance dommages corporels pour le chauffeur (Facultative pour 0,09 €/trajet)

Diapositive 18 : Assurance Responsabilité Civile

- Pour tous les chauffeurs et utilisateurs inscrits.
- Couvre les dommages occasionnés par un utilisateur ou un chauffeur à un tiers pendant la prise en charge de l'utilisateur
- Ne couvre pas:
 - Dommages causés par une faute grave (état d'ivresse, ...)

Un réseau de chauffeurs bénévoles - Un service de Taxistop - La centrale des moins mobiles

- Transport familial

Diapositive 19 : Assurance Omnium

- Intervient uniquement si le chauffeur est en faute
- Dégâts occasionnés au véhicule, incendie, vol
- Dommages corporels au chauffeur

Diapositive 20 : Assurance dommages corporels pour les chauffeurs

- Couvre les dommages occasionnés au chauffeur pendant la prise en charge de l'utilisateur dans le cadre du service (embarquement, débarquement, temps d'attente)

Diapositive 21 : Matériel fourni par Taxistop

Photo 6 : un homme et une femme regardent une carte routière et se sourient

Diapositive 22 : Carte de membre

Image 1 : image d'une carte de membre

Spécifie que la personne est membre de la Centrale des Moins Mobiles

Diapositive 23 : Carte du chauffeur

Image 2 : image d'une carte de chauffeur

Spécifie que le véhicule est utilisé pour la CMM

Diapositive 24 : Carnet kilométrique

Reprend chaque trajet et le nombre de kilomètres ; permet aussi d'établir la feuille de paiement du chauffeur.

Diapositive 25 : Logiciel et manuel

Outil de gestion de votre centrale

Diapositive 26 : Gestion par la commune

- Création de la centrale
- Recherche de chauffeurs bénévoles
- Promotion auprès des utilisateurs potentiels
- Gestion quotidienne

Diapositive 27 : Affiliation

- Coût: 80 € tvac/an
- Que comprend le prix de l'affiliation à Taxistop?
 - Formation des coordinateurs au logiciel
 - Assurances
 - Communication + fourniture matériel
 - Helpdesk

Un réseau de chauffeurs bénévoles - Un service de Taxistop - La centrale des moins mobiles

Un réseau de chauffeurs bénévoles - Un service de Taxistop - La centrale des moins mobiles

Diapositive 28 : Tarification

- Affiliation membre:
 - 10 €/an → 5 € pour la CMM
 - 5 €/6 mois → 2,50 € pour la CMM
- Tarif kilométrique: 0,34 €/km
 - 0,302 € pour chauffeur
 - 0,038 € pour assurance Omnium
- Assurance accidents corporels
 - 0,09 €/trajet → offert par la CMM à ses chauffeurs

Diapositive 29 : Nous contacter

Taxistop a.s.b.l

Sandrine Vokaer

Rue Thérésienne, 7

1000 Bruxelles

Téléphone: 02/227.93.07

E-mail: svo@taxistop.be

Website : www.centraledesmoinsmobiles.be